

LA TRANSITION ÉNERGÉTIQUE pour la CROISSANCE VERTE



Dunkerque, le vendredi 9 décembre 2016

Discours de Mme Ségolène ROYAL

Inauguration de l'unité de biocarburants BioTFuel

1/ L'inauguration d'une première mondiale

- Nous inaugurons aujourd'hui une **première mondiale** avec cette unité **de biocarburants**, qui va permettre de traiter la plus large variété de biomasses issues de résidus agricoles et forestiers.
- Ce démonstrateur très flexible permet de tester une chaîne de production complète de biocarburants avancés, **sans concurrence alimentaire**.
- Ce projet a été rendu possible :
 - Grâce au soutien de l'Etat, à travers l'ADEME (33M€), et de la Région (3,2 M€).
 - Grâce à la mise en commun des efforts de 6 partenaires, qui ont réuni **leur excellence scientifique et industrielle** :
 - Les organismes de recherche : IFP-EN et CEA.
 - Les industriels : Total et Avril.
 - Les fournisseurs de technologies : ThyssenKrupp et Axens.

- Grâce à vous tous, BioTFuel marque la **réussite de la reconversion industrielle du site** de l'ex-raffinerie TOTAL de Dunkerque.
- Ce projet trace **la voie de la bioraffinerie du futur**, au service des objectifs de la transition énergétique dans les transports et du **développement économique et des emplois de la filière des biocarburants avancés qui permettent de réduire de plus de 80 % les émissions de gaz à effet par rapport aux carburants fossiles.**

2/ Les objectifs de la France en matière de biocarburants

- Le projet renforce la mise en œuvre des objectifs de la France en matière de biocarburants.
- C'est une politique menée avec détermination depuis plus de 10 ans autour de trois axes :
 - Réduire notre dépendance au pétrole.
 - Réduire les émissions de gaz à effet de serre et de polluants atmosphériques dans les transports.
 - Soutenir le secteur agricole en lui offrant des débouchés complémentaires, outre les efforts que nous conduisons par ailleurs sur la méthanisation.
- Grâce à cette politique, **la France est dans le peloton de tête des pays européens avec environ 7 % de biocarburants dans notre consommation de carburant.**
- La loi de transition énergétique a renforcé cette dynamique de décarbonation des transports :
 - Avec des objectifs ambitieux pour l'efficacité énergétique des véhicules, et notamment l'ambition de développer des véhicules consommant moins de 2 L au 100 km ;
 - La diversification des carburants utilisés :
 - j'ai mis à la consultation en novembre le **cadre d'action nationale pour les carburants alternatifs**, pour les véhicules électriques, le Gaz Naturel pour Véhicules et l'Hydrogène,
 - j'ai fixé l'objectif de **déployer rapidement un million de points de charges pour véhicules électriques**,
 - la loi a fixé **l'objectif de 15 % d'énergies renouvelables dans notre consommation finale de carburants d'ici 2030.**

- La **programmation pluriannuelle de l'énergie**, publiée le 28 octobre dernier, avec la **stratégie nationale de développement de la mobilité propre**, décline ces objectifs en matière d'incorporation de biocarburants avancés :
 - Dans les essences : atteindre 1,6 % en 2018 et 3,4 % en 2023.
 - Dans les gazoles : atteindre 1 % en 2018 et 2,3 % en 2023.
- Pour soutenir cette trajectoire, le Gouvernement vient de faire adopter un amendement au projet de loi de finances rectificatives qui porte, pour 2017, les objectifs d'incorporation de biocarburants dans les essences de 7 % à 7,5 %.
- Le projet BioTFuel, comme le projet Futurol auquel l'IFPEN et Total sont également associés, **dotent la France des moyens industriels performants** qui permettront de remplir ces objectifs de développement des biocarburants avancés.
- Ils illustrent que la transition énergétique des transports permet :
 - De baisser les consommations, donc les factures.
 - De réduire les émissions de gaz à effet de serre, en faveur du climat.
 - D'améliorer la santé, grâce à une meilleure qualité de l'air.
 - De développement des emplois industriels et **d'innovations**, au service de la croissance verte.

3/ Cette transition doit concerner tous les modes de transports

- Le projet BioTFuel est d'autant plus intéressant qu'il va permettre de **produire des biocarburants avancés pour les avions**.
- Le transport aérien doit prendre toute sa part dans la lutte contre le changement climatique. Ces efforts sont eux aussi porteurs d'innovations, à l'image de l'avion solaire Solar Impulse.
- C'est pourquoi, en tant que présidente de la COP21, je me suis mobilisée pour **l'aboutissement des négociations à l'OACI qui ont permis un accord, en octobre 2016, sur un mécanisme mondial pour la compensation des émissions de CO₂ de l'aviation internationale**.
- C'est une première avancée pour le secteur de l'aviation internationale, après l'échec des deux précédentes tentatives lors des assemblées de 2010 et 2013.

- Les travaux de l'OACI doivent désormais se poursuivre sur la réduction des émissions du secteur aérien.

4/ Les ports ont un rôle essentiel, illustré par l'exemplarité du Port de Dunkerque

A) Le transport maritime

- Tous les modes de transport, cela veut dire aussi, bien sûr, le Transport maritime.
- Vous savez combien j'ai mis l'Océan au cœur de mon action de présidente de la COP21.
- Je me suis mobilisée pour que l'Organisation maritime internationale adopte un **système obligatoire et international pour la surveillance des émissions de CO₂ des navires**. C'est là encore est un premier pas décisif.
- Pour poursuivre cette dynamique, la France, aux côtés de 10 autres pays de l'OMI, dont le Maroc, a déposé une soumission à l'OMI pour engager le secteur maritime international à définir sa contribution, à l'effort collectif de réduction des gaz à effet de serre.
- Dans ce processus, **les ports ont un rôle essentiel à jouer et c'est tout le sens de l'appel à projets « Ports à énergie positive pour la croissance verte et bleue »** que j'ai lancé le 8 avril 2016, dans le cadre du Programme des Investissements d'Avenir.
 - La première relève des candidatures a eu lieu le 30 novembre et l'instruction a débuté. **Je peux d'ores et déjà vous annoncer que c'est un succès avec 14 candidatures reçues.**
 - L'appel à projets a donc été prolongé avec une nouvelle relève prévue le 31 mars prochain.

B) L'exemplarité du Port de Dunkerque

Le Grand Port Maritime de Dunkerque, troisième port de France, sur le site duquel est implantée l'usine BioTFuel, est particulièrement exemplaire dans ces démarches de transition et je tiens à saluer cette action.

- Je pense d'abord à votre action en faveur de la **réduction des émissions polluantes des navires à quai.**

- Vous avez déposé une candidature dans le cadre de Ports à énergie positive qui vise à développer le **branchement électrique à quai des porte-conteneurs**, pour réduire les émissions atmosphériques.
- Je souhaite que cette action puisse être généralisée et je lance un **diagnostic de l'infrastructure électrique** de tous les ports en vue qu'ils puissent eux aussi développer ces équipements.
- Les services de flexibilité électrique locale, prévus à l'article 199 de la loi de transition énergétique, pourront favoriser de tels équipements.
- Plus généralement, je vais demander à tous les grands ports français de se doter d'un **plan de réduction de la pollution atmosphérique**, afin qu'ils contribuent à l'effort collectif de qualité de l'air.
- Je salue, par ailleurs, votre action pour **réduire la dépendance aux pétroles** :
 - La réalisation du **terminal méthanier** de Dunkerque, dans l'enceinte du Port, en est une première illustration.
 - Le développement d'une **station d'avitaillement des navires en Gaz Naturel Liquéfié** en est un second exemple.
 - Le GNL carburant marin permet de considérablement réduire l'empreinte environnementale du transport maritime : **suppression des rejets de dioxyde de soufre et de particules, baisse de 80 à 90 % des émissions d'oxydes d'azote et de 10 à 20 % des émissions de CO₂**.
 - C'est pourquoi la loi de transition énergétique ambitionne de soutenir la filière du GNL carburant marin. Je me félicite qu'elle se structure, sous le pilotage de l'Association Française du Gaz, en **une plateforme interprofessionnelle** dont la première réunion se tiendra ce 12 décembre.
 - Pour donner à tous les acteurs la visibilité nécessaire au développement de ce carburant marin, je vous annonce donc que **je publie ce jour le Schéma national GNL carburant marin, prévu par la loi de transition énergétique.**

5/ Conclusion

Pour conclure, je tiens simplement à féliciter tous les acteurs de ce projet, tous les partenaires.

Nous sommes ici au cœur de la transition énergétique et cette plateforme du port de Dunkerque illustre toutes les opportunités, que représente la transition énergétique pour les territoires littoraux, qui ont aussi un formidable potentiel pour le développement des énergies marines renouvelables et je m'exprimerai tout à l'heure sur l'appel d'offre éolien en mer au large de Dunkerque.

C'est tout le sens de l'ambition maritime que je porte, qu'incarne ma Stratégie Nationale de la Mer et du Littoral.